

CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE LA FORÊT SACREE AKISSA

La forêt sacrée Akissa longe la partie occidentale du fleuve Mono et est située dans les cantons d'Aklakou et d'Agouegan de la préfecture des Lacs, dans le complexe fluvio-lagunaire du Littoral. Ses origines remontent au 13^{ème} siècle (Gayibor et al, 1997) et elle est située à 5° en dessous du niveau de la mer selon le rapport d'Amoussou et Totin (2016).

La forêt Akissa présente une superficie de 1 297,44 ha. Cette superficie ne prend pas en compte les espaces déboisés par les communautés riveraines et rétrocedés aux fins de conservation qui sont estimés à près de 1000 ha.

La forêt Akissa regorge de ressources naturelles et végétales dont certaines ne sont pas encore répertoriées, ni classifiées. Selon le rapport de la visite exploratoire des enseignants chercheurs de la Faculté des Sciences de l'Université de Lomé (2016), la forêt Akissa est une forêt aux essences diversifiées et médicinales que l'on peut classer en 4 catégories : un espace de forêt dense semi-décidue, une zone de savanes inondables avec des espèces telles que le *Mitragyna inermis* et l'*Andropogon gayanus*, le *Synsepalum dulcificum* (fruit miracle), une zone de mangroves à *Rhizophora racemosa*, *Drepanocarpus* et *Pterocarpus santalinoides* ainsi que des espèces aquatiques et, des mares temporaires avec des *Cyperus articulatus*. En ce qui concerne la faune, l'équipe de chercheurs a identifié lors de cette visite exploratoire plusieurs espèces animales dont les plus fréquentes sont les espèces d'Hyménoptères *Formicidae* (fourmis), des mammifères tels que le guib harnaché (*Tragelaphus scriptus*), l'antilope Sitatunga (*Tragelaphus spekei*), le sylvicapre (*Sylvicapra grimmia*), le potamochère, des céphalophes, le lamantin dans le Mono riverain, les oiseaux tels que les calaos, les touracos, les barbicans, de nombreuses formes forestières de tisserins, des bulbuls et des coucals.

Selon le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (2007), on retrouve également une cinquantaine d'espèces de poissons d'eau douce dans les étangs, affluents et effluents, des crustacés, des reptiles, des tortues. Certaines de ces espèces sont inscrites sur l'Annexe 1 de la CITES et la liste A des espèces entièrement protégées du Togo.

Cette forêt revêt également un caractère sacré pour les villages xwla du Togo et du Bénin car elle abrite 5 de leurs sites sacrés (Hounmadahoué; Lokohoué; Golinou; Dogbadji; Houngba) et sert également de sanctuaire pour plusieurs adeptes des religions traditionnelles. Un système local de gouvernance y est instauré et géré par les prêtres traditionnels mais en raison du recul de ces religions, on assiste depuis quelques années à la coupe anarchique des arbres et à un braconnage excessif.

Les principales causes de ces délits sont liées à l'érosion des sols suite aux inondations successives, à la mauvaise structuration de l'économie locale, incluant des systèmes de production peu durables, ainsi que la situation de pauvreté subséquente. Les données des enquêtes QUIBB 2011 montrent un faible accès à l'eau potable (5,3% pour le canton d'Agouegan et 7,2% pour le canton d'Aklakou) et aux études secondaires (28,6% pour le canton d'Agouegan et 34,6 pour le canton d'Aklakou) et une faible couverture sanitaire (20% contre 40% pour la moyenne préfectorale).